

Championnats de France des jeunes 2026
Du 20 au 23 août pour les U18 & U21 à partir du 21 Août pour les U15
Accueil et contrôles au PC à partir du mercredi 19 août pour les U18 & U20, Jeudi 20 août pour les U15

Chère compétitrice, cher compétiteur,

Vous souhaitez participer aux championnats de France "jeunes" 2026. La délégation Carpe vous remercie de votre confiance et de l'intérêt que vous portez à cette compétition.

Cette année, c'est une nouvelle fois la Région BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ qui accueillera les 3 catégories de ces Championnats. Ils se dérouleront dans la NIÈVRE sur le magnifique et sauvage Lac de PANNECIÈRE :

Comme pour chaque édition :

LES INSCRIPTIONS NE SERONT VALIDÉES DÉFINITIVEMENT QUE SI LES DOSSIERS SONT COMPLETS. Les dossiers sont à renvoyer par **MAIL UNIQUEMENT**, avec les fiches et documents demandés à francoise.decastro@wanadoo.fr, sauf pour le(s) chèque(s) de règlement qui devront eux, être envoyer par courrier postal (voir adresse cadre en bas de page).

Vous pourrez suivre les binômes définitivement validés sur le site Internet de la commission Carpe :

http://www.ffps-carpe.fr/Competitions/Ch_Jeunes/championnats-france-jeunes.html, (au fur et à mesure des inscriptions).

Pour vous inscrire : **Vous devez être à jour de votre licence FFPS 2026**, Vous pouvez la prendre, directement à partir du "module licences" de la délégation Carpe : <https://outils.ffps-carpe.fr/prendre-une-licence.html>

Le DOSSIER COMPLET à nous retourner, doit inclure la totalité des documents suivants :

1. La fiche d'inscription (complétée et signée)
2. Les autorisations parentales pour les mineurs (complétées et signées)
3. Les autorisations de droit à l'image pour les deux compétiteurs (complétées et signées)
4. Le règlement complet de votre inscription par chèque. (Voir cadre « Droits d'inscriptions » ci-dessous)
5. Les Photocopies des cartes d'identités des compétiteurs.

Nous vous rappelons que pour un participant mineur un accompagnateur majeur est OBLIGATOIRE.

Pour les catégories U18 et U21, l'accompagnateur peut être le coéquipier, **si bien sûr, celui-ci est majeur** au jour de la compétition, et que le responsable légal du compétiteur mineur, l'autorise. (Bien compléter la fiche « d'autorisation parentale »).

Pour la catégorie U15, nous imposons **2 accompagnateurs**.

TOUS LES ACCOMPAGNATEURS doivent être impérativement licenciés quel que soit le type de licence : LOISIR ou SPORTIVE, ceci pour des raisons d'assurance et de responsabilité.

A savoir que pour vous éviter des frais supplémentaires, c'est la délégation Carpe de la FFPS, qui prendra en charge la licence du second accompagnateur.

Merci de nous contacter au 06 86 90 52 27 au préalable pour cette prise en charge.

Droits d'inscriptions :

Catégories de : Moins de 15 ans (U15) - au 1^{er} janvier 2026 :

- 85 € par binôme sans sponsor, ou 145 € par binôme sponsorisés*

Catégorie : Moins de 18 ans (U18) et moins de 21 ans (U21) - au 1^{er} janvier 2026 :

- 130 € par binôme sans sponsor, ou 190 € par binôme sponsorisés*

Établir le ou les chèques de règlement à l'ordre de : FFPS-CARPE et le(s) envoyer par courrier postal à l'adresse suivante :

FFPS Carpe - Françoise DE CASTRO
16, rue Impériale - 26600 SERVES SUR RHÔNE

* Attention : le tarif « sponsor », ne prend en compte **qu'un seul et unique sponsor**, pour tout sponsor supplémentaire, rajouter 60 € par sponsor. La banderole « sponsor(s) » ne doit en aucun cas, dépasser les dimensions suivantes : 2,50 mètres de longueur X 75 cm de Hauteur.

Dossier d'Inscription à renvoyer COMPLET à :
Courriel : francoise.decastro@wanadoo.fr - Téléphone : 06 07 97 20 35

Championnats de France des jeunes 2026
Du 20 au 23 août pour les U18 & U21 à partir du 21 Août pour les U15
Accueil et contrôles au PC à partir du mercredi 19 août pour les U18 & U20, Jeudi 20 août pour les U15

FICHE D'INSCRIPTION :

Catégorie :	Inscrire ici la catégorie du compétiteur le plus âgé.	U15 : nés après le 01 janvier 2011
		U18 : nés entre le 01 janvier 2008 et le 31 décembre 2010
		U21 : nés entre le 01 janvier 2006 et le 31 décembre 2007

Compétiteur 1	NOM :		Prénom :	
	N° Licence 2026 :	Date Naissance :	Taille Tee-Shirt :	
	Tel :	Email :		

Compétiteur 2	NOM :		Prénom :	
	N° Licence 2026 :	Date Naissance :	Taille Tee-Shirt :	
	Tel :	Email :		

SPONSOR(s) :	1 :	2 :	3 :
---------------------	-----	-----	-----

Accompagnateur 1

NOM :		Prénom :	
N° Licence 2026 : <small>(Sportive ou loisir)</small>	Date Naissance :	Taille Tee-Shirt :	
Tel :	Email :		

Accompagnateur 2 (Obligatoire pour les moins de 15 ans) Si le second accompagnateur n'est pas licencié FFPS la 2^{ème} licence (loisir) est offerte, merci de nous contacter avant de prendre cette 2^{ème} licence.

NOM :		Prénom :	
N° Licence 2026 : <small>(Sportive ou loisir)</small>	Date Naissance :	Taille Tee-Shirt :	
Tel :	Email :		

Accompagnateur 3

NOM :		Prénom :	
N° Licence 2026 : <small>(Sportive ou loisir)</small>	Date Naissance :	Taille Tee-Shirt :	
Tel :	Email :		

Nous confirmons notre engagement aux **Championnats de France des Jeunes** qui se dérouleront du :
20 au 23 août 2026 sur le LAC DE PANNECIÈRE (58)

Nous reconnaissons l'exactitude de nos dates de naissance, certifions avoir été informés que pour pouvoir participer à cette épreuve, nous devons être en possession d'une licence FFPS et accepter les règlements dans leur intégralité.

RAPPEL :

- Pour la catégorie U18, (moins de 18 ans), il faut au MINIMUM, **1 accompagnateur majeur**.
- Pour la catégorie U15 (moins de 15 ans), il faut **OBLIGATOIREMENT 2 accompagnateurs majeurs**.

Signature Compétiteur 1 :	Signature Compétiteur 2 :	Signature Accompagnateur 1 :	Signature Accompagnateur 2 :	Signature Accompagnateur 3 :

Championnats de France des jeunes 2026
Du 20 au 23 août pour les U18 & U21 à partir du 21 Août pour les U15
Accueil et contrôles au PC à partir du mercredi 19 août pour les U18 & U20, Jeudi 20 août pour les U15

PROGRAMME OFFICIEL

Mercredi 19 août :

- 09H00, Rendez-vous des organisateurs et arbitres officiels
- 10H00 à 14H00, Balisage et marquage des postes

À partir de 14H00, et jusqu'à 20H00 au **PC accueil et compétition :**

Salle des Fêtes de CHAUMARD : Accueil, validation et contrôles.

Pour TOUS les participants (Accompagnateurs inclus) Ne pas oublier de prendre avec vous, votre :

- CARTE D'IDENTITÉ nationale ou document justifiant de votre identité.
- Carte de sécurité sociale (En cas de « petit bobo »).
- Licence FFPS 2026 avec photo...

Ces documents sont **OBLIGATOIRES POUR PARTICIPER AUX CHAMPIONNATS**

Jeudi 20 août :

U18 & U21	U15
<p><u>DÉBUT DE LA COMPÉTITION U18 & U21 :</u> Présence obligatoire de tous les participants des catégories U18 et U21 validés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 07H30- RDV à la mise à l'eau (plage) de CHAUMARD ➤ 08H00- Lancer de précision pour déterminer l'ordre du choix des postes. ➤ 09H00 – Choix des postes par catégories. (L'ordre de choix sera défini par le concours de lancer). ➤ 09H30 – Installation sur les postes. ➤ 11H30 - Début de la compétition. ➤ 20H00 - Classement provisoire 	<p>De 15H00, à 19H30 au PC. Accueil des compétiteurs, contrôle et validation des compétiteurs U15</p>

Vendredi 21 août :

<p>Compétition :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 10H00 - Classement provisoire ➤ 20H00 - Classement provisoire 	<p><u>DÉBUT DE LA COMPÉTITION U15 :</u> Présence obligatoire de tous les participants U15 validés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 08H00 – RDV à la mise à l'eau (plage) de CHAUMARD. ➤ 08H15- Lancer de précision pour déterminer l'ordre du choix des postes. ➤ 09H00 - Choix des postes U15. (L'ordre de choix sera défini par le concours de lancer). ➤ Installation sur les postes. ➤ 11H00 - Début de la compétition ➤ 19H00 - Classement provisoire
---	--

Samedi 22 août :

<p>Compétition :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 10H00 - Classement provisoire ➤ 20H00 - Classement provisoire 	<p>Compétition :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 10H00 - Classement provisoire ➤ 20H00 - Classement provisoire
---	---

Dimanche 23 août :

- 10H00, fin de la compétition (toutes catégories confondues).
- À partir de 11H00, accueil des personnalités, Plage de CHAUMARD (Lieu à définir en cas de pluie).
- 11H30, discours, classements, podiums, remise des prix, trophées etc.

Contact, Infos dossier : **Françoise DE CASTRO** : francoise.decastro@wanadoo.fr – 06 07 97 20 35

Contact, partie technique : **Nicolas PATIN** nico.angelepatin@gmail.com – 06 73 19 42 46

Championnats de France des jeunes 2026
Du 20 au 23 août pour les U18 & U21 à partir du 21 Août pour les U15
 Accueil et contrôles au PC à partir du mercredi 19 août pour les U18 & U20, Jeudi 20 août pour les U15

Autorisation parentale,

À compléter pour TOUS les COMPÉTITEURS MINEURS.

Attention rappel :

Compléter cette fiche autorisation pour **TOUS LES COMPÉTITEURS MINEURS** au jour des championnats.
Pour la catégorie U15, merci de bien remplir la fiche autorisation pour **tous les accompagnateurs**.
 Pendant la totalité de la compétition, la présence d'au moins un accompagnateur désigné par les parents est obligatoire sur le poste.

À aucun moment, un mineur ne doit rester seul sur le poste de pêche.

Compétiteur 1

Je soussigné

Responsable légal de

Autorise mon fils ou ma fille, à participer aux Championnats de France des Jeunes qui se dérouleront sur le LAC DE PANNECIÈRE du 20 au 23 août 2026.

En mon absence et pendant toute la compétition, mon fils ou ma fille sera sous la responsabilité de :
Écrire dans les cases : les NOMS, Prénoms et N° de licence de chaque accompagnateur

Accompagnateur N° 1 :
 Monsieur, Madame :

Accompagnateur N° 2 :
 Monsieur, Madame :

Accompagnateur N° 3 :
 Monsieur, Madame :

Signature du responsable légal :

Signatures des accompagnateurs :

Compétiteur 2

Je soussigné

Responsable légal de

Autorise mon fils ou ma fille, à participer aux Championnats de France des Jeunes qui se dérouleront sur le LAC DE PANNECIÈRE du 20 au 23 août 2026.

En mon absence et pendant toute la compétition, mon fils ou ma fille sera sous la responsabilité de :
Écrire dans les cases : les NOMS, Prénoms et N° de licence de chaque accompagnateur

Accompagnateur N° 1 :
 Monsieur, Madame :

Accompagnateur N° 2 :
 Monsieur, Madame :

Accompagnateur N° 3 :
 Monsieur, Madame :

Signature du responsable légal :

Signatures des accompagnateurs :

Championnats de France des jeunes 2026
Du 20 au 23 août pour les U18 & U21 à partir du 21 Août pour les U15
Accueil et contrôles au PC à partir du mercredi 19 août pour les U18 & U20, Jeudi 20 août pour les U15

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

En signant ce document, j'accorde à la FFPS-Carpe, l'autorisation de publier les vidéos et/ou photographies officielles, prises par les organisateurs ou leurs représentants désignés, lors des manifestations inscrites au calendrier officiel de la FFPS.

Ces images pourront être exploitées dans le cadre de toute campagne de promotion et de communication de la FFPS, quel que soit le type de support Média à sa disposition : Internet, magazines, web, support papier, etc., qu'il soit à but commercial (presse spécialisée) ou distribué à titre gratuit.

J'autorise également la modification de ces documents (vidéos ou photos), étant entendu que toute modification (changement de cadrage, de couleur et de densité, de découpage, d'insertion, etc.), devra avoir l'aval du détenteur des droits avant publication (FFPS-Carpe).

J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation à mes droits à l'image, et consens à l'utilisation par la commission FFPS-CARPE, des supports sur lesquels j'apparais.

Cette fiche est à compléter par les responsables légaux des compétiteurs s'ils sont mineurs ou par les compétiteurs s'ils sont majeurs.

Compétiteur 1

Je soussigné(e), (NOMS et prénoms) :

Numéro de Licence FFPS :

Responsable légal de :

Fait à : Le :

Nom et Signature du compétiteur 1
ou du responsable légal si le compétiteur est mineur :
Écrire la mention : lu et approuvé

Compétiteur 2

Je soussigné(e), (NOMS et prénoms) :

Numéro de Licence FFPS :

Responsable légal de :

Fait à : Le :

Nom et Signature du compétiteur 2
ou du responsable légal si le compétiteur est mineur :
Écrire la mention : lu et approuvé

Championnats de France des jeunes 2026

Du 20 au 23 août pour les U18 & U21 à partir du 21 Août pour les U15
Accueil et contrôles au PC à partir du mercredi 19 août pour les U18 & U20, Jeudi 20 août pour les U15

PLANS DES SECTEURS

Plan général

Ci-dessous un plan général des secteurs. Le plan des postes définitif sera communiqué à l'issue des inscriptions.



Demande d'attention

Que se soit lors de vos entraînements ou pendant les championnats, le règlement en vigueur sur le lac doit être respecté.

Nous comptons sur votre bonne conduite pour qu'une image exemplaire de notre discipline soit exposée.

Petits rappels :

- Carte de pêche en cours de validité est obligatoire.
- La pêche de nuit est interdite sur l'ensemble du lac pour la période du 1 juillet au 24 août 2026, en dehors de cette période la pêche de nuit est autorisée uniquement sur les parcours spécifiques. Le camping sauvage est interdit, vous pouvez vous rapprocher des divers camping et gites situés autour du lac.
- Il est interdit de circuler et de stationner sur l'emprise du lac, les véhicules doivent impérativement être stationnés au plus près des chemins d'accès.
- Pour vos besoins, merci de vous munir de matériel adéquat pour enterrer ces derniers, ou dans l'idéal de toilettes portatives.

Contact, Infos dossier :

Françoise DE CASTRO : francoise.decastro@wanadoo.fr – 06 07 97 20 35

Contact, partie technique :

Nicolas PATIN : nico.angelepatin@gmail.com – 06 73 19 42 46

